

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 80 (1944)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Comptes S.P.V. et rapports des vérificateurs. — Rectification. — Modifications des statuts S.P.V. — Dans les sections Vevey. — Ecole normale. — Genève : Société genevoise de travail manuel. — Jura : Nécrologie : J. Mertenat. — Informations : Cours de ski. — Convocations.*

Partie pédagogique : Louis Meylan : *Notes sur la défense spirituelle et l'éducation nationale. — L'Ecole et la nature : E. Dottrens : Exercices d'observation. — Textes littéraires. — Les livres.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

COMPTES 1943

Caisse générale S.P.V.

Résumé du Compte de Pertes et Profits

	<i>Pertes</i>	<i>Profits</i>
Cotisations actifs et auxiliaires		26.879,—
Produit des titres (intérêts)		404,35
Plus-value sur titres		45,—
Assurance, Bulletin S.P.R., T.F., Subventions, palmes, dons, divers	22.794,85	
Administration	5.248,33	
Déficit		714,83
	28.043,18	28.043,18

Bilan au 31 décembre 1943

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Caisse et chèques postaux	3.076,46	
Titres	16.840,—	
Capital		19.916,46
	19.916,46	19.916,46

Caisse de secours

Bilan au 31 décembre 1943

Compte de chèques postaux	2.643,27	
Titres	6.140,—	
Immeuble (part).	49.125,—	
Hypothèque (part)		25.000,—
Capital		32.908,27
	57.908,27	57.908,27

Capital au 31 décembre 1942	29.760,10
Bénéfice pour l'exercice 1943	3.148,17

Caisse de prêts

Bilan au 31 décembre 1943

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Compte de chèques postaux	3.762,85	
Cédules	15.554,80	
Capital		19.317,65
	<u>19.317,65</u>	<u>19.317,65</u>

Capital sans changement sur 1942.

Caisse de réserve

Bilan au 31 décembre 1943

Caisse et chèques postaux	7.464,04	
Titres	6.150,—	
Immeuble (part)	147.375,—	
Hypothèque (part)		75.000,—
Capital		85.989,04
	<u>160.989,04</u>	<u>160.989,04</u>

Capital au 31 décembre 1942	83.239,30
Bénéfice de l'exercice 1943.	2.749,74

Fonds Orphelins

Bilan au 31 décembre 1943

Compte de chèques postaux	115,60	
Titres	5.560,—	
Capital		5.675,60
	<u>5.675,60</u>	<u>5.675,60</u>

Capital au 31 décembre 1942	5.544,95
Bénéfice de l'exercice 1943	130,65

Fonds Blanc

Bilan au 31 décembre 1943

Compte de chèques postaux	383,55	
Titres	1.000,—	
Capital		1.383,55
	<u>1.383,55</u>	<u>1.383,55</u>

Capital au 31 décembre 1942	1.347,05
Bénéfice de l'exercice 1943	36,50

RÉCAPITULATION

	1942	1943
Caisse générale	20.631,29	19.916,46
Caisse de secours	29.760,10	32.908,27
Caisse de prêts	19.317,65	19.317,65
Caisse de réserve	83.239,30	85.989,04
Fonds Orphelins.	5.544,95	5.675,60
Fonds Blanc	1.347,05	1.383,55
	Totaux. . 159.840,34	165.190,57
Augmentation en 1943	5.350,23	
Fortune totale au 31 décembre 1943.	165.190,57	165.190,57

S.E. ou O.

Echandens, le 8 janvier 1944.

Le caissier : H. Pilloud.

RAPPORT*de la Commission de vérification de la Caisse générale S.P.V.*

Les représentants des sections d'Orbe, Oron et Payerne, réunis à Lausanne, ce 8 janvier 1944, ont procédé à l'examen des comptes de la Caisse générale. Les inscriptions figurant dans les livres correspondent aux sommes portées sur les pièces justificatives, soigneusement numérotées et classées.

Nous proposons à l'assemblée générale :

1. d'accepter les comptes tels que stipulés ;
2. d'en donner décharge à la caissière ;
3. d'adresser à la caissière de vifs remerciements pour son immense travail.

G. Ruchet.

Leuba.

A. Clavel.

RAPPORT*de la Commission de vérification des comptes de la Société coopérative, Caisse de secours et invalidité*

Réunie le samedi 8 janvier, au local de Mauborget, la commission composée de Mlle Mury (Territet), MM. Inglin (Rolle) et Soavi (Nyon), a examiné consciencieusement ces divers comptes présentés par Mlle Pilloud, caissière.

Un pointage sérieux a prouvé la parfaite concordance des écritures et des pièces justificatives. Les comptes sont justes et bien établis. La commission constate avec grand plaisir que, grâce aux efforts du Comité, de nombreux débiteurs de la Caisse des Prêts ont fait honneur à leur signature.

En conclusion, la commission de vérification propose à l'assemblée générale d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge au caissier et au Comité central, avec vifs remerciements.

R. Inglin.

M. Soavi.

B. Mury.

RECTIFICATION

Samedi dernier, 8 janvier, notre bulletinier a annoncé les candidatures au Comité central de Mlle Yvonne LANDRY et de M. Marcel BADAN. Puis il a terminé par ces mots : « ... l'élection sera tacite et nos deux collègues sont d'ores et déjà élus ».

A cet article, le comité me charge d'apporter la correction suivante : *Nos deux candidats demeurent des candidats jusqu'à l'assemblée générale du 30 janvier qui seule a la compétence de nommer les membres du Comité central.*

Le président : *E. Zimmermann.*

MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA S. P. V.

Propositions soumises à l'Assemblée générale du 30 janvier 1944

Article premier. — Biffer « Elle est inscrite au Registre du commerce ».

Art. 2 litt. a. — Biffer ... « économique »...

Art. 9 bis. — A introduire « Chaque membre actif est tenu de faire partie de la Caisse de secours et d'invalidité ».

Art. 13 litt. c. — A introduire « Tout membre qui démissionne ou qui est exclu de la Caisse de secours et d'invalidité ».

Art. 14 d. — ... « central »... au lieu de « cantonal ».

Art. 15. — A introduire en tête de la 1^{re} phrase « Sous réserve des compétences accordées expressément à l'assemblée des délégués », l'assemblée générale...

Art. 17. — ... « un dixième des membres »... au lieu de ... « 250 membres »...

Art. 18. — A introduire ... d'un vice-président, « d'un secrétaire et » de scrutateurs. Biffer « et d'un membre-adjoint », ainsi que la troisième phrase.

Art. 25. — Biffer « litt. a) ».

Art. 27 litt. e. — Biffer ... « demandes de prêts ou de secours ».

Art. 29. — Biffer ... « sur présentation d'une liste de 2 membres par district ». Paragraphe 2 : voir le rapport sur la proposition de la section de Lausanne.

Art. 33 litt. b. — Biffer ... « la Caisse de prêts et la Caisse d'invalidité ».

Art. 37. — A supprimer.

DANS LES SECTIONS

Vevey. — Assemblée de section, jeudi 20 janvier à 17 heures, salle du Conseil communal de *La Tour-de-Peilz*. Remise de diplômes de membres honoraires ; divers ; causerie avec projections de M. Charles Duc. Présence indispensable.

A L'ÉCOLE NORMALE

Au cours d'une cérémonie émouvante, l'Ecole normale a pris congé de son dévoué secrétaire qui prend sa retraite ; M. Eug. Amiguet a été instituteur pendant 21 ans tour à tour à Essertines sur Rolle, Ecublens et Renens, puis il a exercé pendant plus de quinze ans les fonctions de secrétaire-comptable et de maître de calligraphie à l'Ecole normale avec une compétence et un dévouement exemplaires ; il quitte cette école accompagné de tous les regrets de ses collègues et de ses élèves, continuant à consacrer sa belle activité au profit de la commune de Renens dont il est le syndic apprécié.

Du 17 au 22 décembre, environ 120 élèves de l'Ecole ont suivi à Bretaye un cours de ski organisé et dirigé par M. Tharin, inspecteur cantonal de gymnastique, aidé d'instructeurs diplômés de ski, de plusieurs professeurs de l'établissement et de quelques élèves très bons skieurs ; c'est la première fois que l'on tentait l'expérience d'un cours de cinq jours ; la réussite en a été complète grâce à la parfaite organisation, à la subsistance plus que suffisante et excellemment préparée, grâce à la neige et au temps, aussi favorables l'un que l'autre. Aussi les progrès ont-ils été des plus marqués tant pour les débutants que pour les skieurs avancés, et les participants ont-ils remporté une belle moisson de souvenirs heureux, d'autant plus qu'aucun accident grave n'est venu assombrir la joie.

La soirée de fin d'année organisée par les élèves des premières classes eut lieu le 1er décembre. Nous y avons eu le plaisir accoutumé et avons trouvé la même ambiance si sympathique que crée la présence des parents et des amis de nos futurs collègues. Le programme judicieusement choisi et soigneusement préparé ne le céda en rien à celui des années précédentes. Un discours d'ouverture élégamment dit par un élève ; après l'Ouverture d'« Yphigénie en Aulide » de Glück, exécutée par un orchestre bien stylé, des chœurs préparés par M. Lang et exécutés à sa satisfaction (on sait ce que parler veut dire !) ; un ballet fort plaisant ; les 3 actes des « Romanesques » de Rostand. Ce n'est pas chose aisée de parler en vers sur la scène : nos futurs collègues s'en tirèrent à l'honneur, avec autant d'enthousiasme que de sûreté. Nous ne pouvons citer personne ; ne connaissant pas suffisamment ceux qui, bientôt, entreront dans la carrière, il nous est impossible de trahir l'anonymat que garde jalousement le programme. Bornons-nous à remercier collectivement ceux qui ont contribué à nous faire passer une agréable soirée.

GENÈVE

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL

Organisation de cours

A la suite de la séance d'information du 13 décembre 1943, le Comité a décidé d'organiser les cours ci-dessous que nous recommandons une nouvelle fois à l'attention de nos collègues, dames et messieurs.

On peut encore s'inscrire auprès du président, M. L. Dunand, Miremont 31b.

1. *Emploi rationnel des outils à bois* : L. Dunand. — Ecole du Grutli, salle 4 : vendredi 21 janvier de 19 h. 30 à 21 h. 30 ; samedi 22 janvier de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

2. *Modèles réduits et sculpture « à la suédoise »* : W. Breithaupt. — Ecole du Grutli, salle 4 : le vendredi de 19 h. 30 à 21 h. 30, du 18 février compris au 31 mars inclus.

3. *Centres d'intérêt* : Mme Fert. — Ecole des Cropettes : mardi 1er et vendredi 4 février, de 16 h. 30 à 18 h. 30.

4. *Centres d'intérêt* : Mlle Monney. — Ecole de la rue de Berne : mardi 8 et vendredi 11 février, de 16 h. 30 à 18 h. 30.

5. *Observations de sciences naturelles* : MM. Simonet et Chambordon. — Ecole du Grutli, salle 9 : le mercredi de 16 h. 30 à 18 h. 30, à partir du 15 mars compris au 26 avril inclus.

Le Comité.

JURA

NÉCROLOGIE (retardé)

† **Joseph Mertenat.** — Le 31 octobre, un nombre imposant de parents, de collègues, de stelliens, d'amis et toute la population de Delémont accompagnaient à sa dernière demeure, Joseph Mertenat, directeur de l'Ecole secondaire des jeunes filles.

Joseph Mertenat n'est pas un inconnu dans le monde pédagogique romand et la S.P.R. le comptait parmi ses plus fidèles admirateurs et défenseurs. Pendant de nombreuses années, en qualité de correspondant officiel à l'*Educateur*, il renseigna ses collègues sur les heurs et malheurs du régent jurassien. Dans ses chroniques corporatives, écrites en un style clair et alerte, il défendait avec chaleur les intérêts de l'école publique. Et, depuis une décade, il remplissait avec ponctualité les délicates fonctions de délégué jurassien à la S. P. R.

Romand, il l'était de cœur. Avec quel plaisir il s'évadait de l'atmosphère parfois lourde du Jura bernois pour participer aux assemblées de la S. P. R. afin d'y retrouver d'anciens amis, au verbe haut et à l'esprit pétillant. Au cours de ces trop courtes assises pédagogiques, il vivait intensément dans une ambiance qui convenait à son âme purement latine. Et le lendemain, il nous enchantait, au bureau, en nous contant, avec malice parfois, les péripéties de ces belles mais fugitives journées.

Pourtant, Jos. Mertenat fut sincèrement attaché à la *Société des instituteurs bernois* qu'il considérait seule capable d'améliorer les conditions matérielles du pédagogue jurassien. Les annales de notre section sont jalonnées de ses œuvres. Nos autorités corporatives ne firent jamais en vain appel à son dévouement. Il fut pendant plusieurs années vice-président de l'assemblée des délégués de la Société des instituteurs ber-

nois, président du Synode de district et presque toujours aux avant-postes : rapports, leçons modèles, collaboration désintéressée à nos œuvres d'entraide sociale, interventions discrètes et fructueuses en faveur de collègues malheureux de la région, marquent d'une empreinte indélébile son passage dans nos diverses associations professionnelles.

Jos. Mertenat était né le 28 février 1879, à Soyhières où son père, ancien diplômé de l'École normale de Porrentruy, remplissait les fonctions de chef de gare. Il passa, dans son village natal, dans la joie familiale, son enfance et sa prime jeunesse. Il fréquenta tour à tour l'école primaire de Soyhières, le collège de Delémont, l'école de commerce de Soleure, l'école cantonale de Porrentruy puis les Universités de Berne et de Bâle et partout il se montra un élève sérieux, travailleur, fort bien doué et de conduite exemplaire. Il enseigna à St-Imier, à Tavannes puis à Delémont et en automne 1923 il prit la direction de l'école secondaire.

Joseph Mertenat était une personnalité d'élite. Philosophe d'essence, plein de bon sens bourgeois, il excellait à découvrir le sérieux des choses les plus banales. Erudit de marque, encyclopédie vivante, il était à même de fournir d'emblée des renseignements pondérés et sûrs.

La connaissance parfaite des langues modernes, du latin et de la philologie romane lui valut d'être appelé par la direction de l'instruction publique en qualité d'expert aux examens de maturité de nos gymnases cantonaux et par le Conseil communal de Delémont au poste délicat de conservateur des archives locales. Il laisse de même, derrière lui, une bibliothèque documentaire de valeur et une quantité d'écrits littéraires et historiques qui l'honorent.

Dans son entourage, c'était l'homme sage par excellence. Mesuré dans ses propos, d'une correction de langage exemplaire à l'égard de ses inférieurs comme de ses égaux, jamais un mot vulgaire ou blessant n'effleura ses lèvres, jamais un sentiment de dépit ou de rancœur ne troubla son âme : bel exemple de discipline intérieure et de maîtrise de soi.

Sur sa tombe, son collègue et collaborateur V. Rieder, en termes émus, esquissa la vie du défunt, rappela ses mérites et énuméra les multiples services que, sa vie durant, Jos. Mertenat rendit à l'école, à sa ville d'élection et à son Jura qu'il chérissait par-dessus tout. M. Peter, président de la Commission d'école, apporta l'hommage reconnaissant des autorités scolaires et municipales et M. Hof dit tout ce que fut Jos. Mertenat au sein de la Société des Vieux Stelliens. Puis ses élèves et enfin ses collègues exécutèrent deux chœurs de circonstance devant la tombe de ce juste, de ce père qui aima les siens à faire sauter son cœur, de ce collègue loyal qui a peiné avec une ardeur infatigable, qui a souffert aussi, hélas mais en gardant dans l'adversité une âme également sereine et qui, entouré d'amis sincères, s'en est allé, sans haine et sans rancune la conscience vierge de tout reproche et pure de toute compromission, dans un monde que nous espérons meilleur que le nôtre.

Nous présentons à sa famille si durement frappée l'hommage attristé de notre respectueuse sympathie.

V. R.

INFORMATIONS

COURS DE SKI

26-31 décembre 1943

Le cours de ski pour institutrices, organisé par la Société suisse des maîtres de gymnastique, a réuni à Villars (Hôtel Bristol) 27 participantes plus 2 auditrices, du 26 au 31 décembre 1943. La direction était assurée par M. Charles Moret, de Genève, et par Mlle Suzanne Gyr, de Delémont.

La répartition par cantons était la suivante :

Fribourg : 1 participante.

Genève : 9 participantes, plus une auditrice.

Vaud : 17 participantes, plus une auditrice.

Au début du cours, un petit examen permet de séparer les skieuses en deux groupes : débutantes (Mlle Gyr), moyennes et avancées (M. Moret).

Tirées des bras de Morphée à 6 h. 30, chaque jour, les participantes se rendent au pas de course sous le réverbère le plus proche pour y assouplir leurs muscles par quelques exercices de gymnastique bien compris.

De 8 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, les groupes, sous la direction de leur instructeur respectif, s'initient à la technique du ski sur des pentes situées au-dessus de Villars (terrain de l'Ecole suisse de ski).

Le 29 et le 30 décembre, le cours monté à Bretaye a pu jouir d'une bonne « poudreuse » et d'enivrantes descentes au Chamossaire et à Chaux-Ronde. M. Moret, par quelques causeries, nous a entretenues de différents sujets intéressant toute bonne skieuse : fartage, avalanches, manières de transporter les skis, d'employer du matériel de réparation et de pharmacie.

Le 29 décembre, M. Constant Bucher de Lausanne a inspecté le cours à Bretaye.

Un chic esprit de camaraderie et de gaieté a régné pendant tout le cours. Grâce aux efforts des instructeurs, toutes gardent de ce séjour à Villars un excellent souvenir. M. Moret et Mlle Gyr ont droit à nos plus vifs remerciements pour la conscience et le dévouement qu'ils ont apportés à leur activité. Plus d'une de nous aura eu l'impression qu'un travail utile et profitable a été exécuté et aura senti en elle le désir de devenir une skieuse accomplie, ainsi qu'une vraie montagnarde.

I. B.

CONVOCATIONS

VAUD

Leçons de gymnastique

Yverdon-Grandson : Leçon commune, dames et messieurs, vendredi 21 janvier, 17 h. nouvelle halle.

Payerne : Samedi 22 janvier, 15 h. Granges.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NOTES SUR LA DÉFENSE SPIRITUELLE ET L'ÉDUCATION NATIONALE

I. Diagnostic

L'éducation nationale fut longtemps impartie à l'enfant et à l'adolescent, sans que ce fût le propos délibéré de l'une ni de l'autre de ces deux institutions, par la famille et par le milieu social. L'atmosphère que ceux-ci y respiraient les inclinait, sans qu'on le voulût expressément et sans qu'ils en eussent eux-mêmes conscience, à considérer toutes choses du point de vue de la collectivité nationale. Dans la famille, alors nombreuse, l'enfant acquerrait l'esprit de service, constituante essentielle du civisme. Et, en ce temps où la presse, la radio et le film n'avaient pas encore dispersé l'intérêt sur le monde entier, la politique intérieure (locale et suisse) ainsi que les grands problèmes de la politique générale constituaient le principal thème de conversation, dans la famille et dans cette famille élargie qu'était, alors encore, la commune ou la cité.

On ne demandait à l'école que d'instruire les enfants, c'est-à-dire de leur communiquer un savoir utile et, au degré secondaire, la culture désintéressée de l'esprit. L'instituteur pouvait exercer et exerçait le plus souvent, en fait, sur le plan civique et national, l'influence que toute personnalité forte exerce, qu'elle le veuille ou non, sur des enfants et des adolescents ; mais l'éducation civique et nationale ne figurait pas au programme de l'école.

A la suite de profondes transformations économiques et spirituelles, la famille et le milieu social ont cessé, d'une façon générale, vers la fin du siècle dernier, d'exercer cette action — au moment précis où il eût été tout particulièrement nécessaire qu'elle s'exerçât. Et l'on n'a pas tardé à constater un fléchissement de l'intérêt actif pour la chose publique et de cet esprit de service qui en est le ressort. Le sens de la « valeur suisse », c'est-à-dire de ce qui constitue l'originalité de notre pays et fait sa force ; le sens aussi de sa mission spirituelle, c'est-à-dire de la contribution que nous apportons à la solution du problème politique, sur le plan national et international, dans la mesure où nous réussissons à résoudre, jour après jour, *notre* problème : faire concourir à la richesse commune les diversités de race, de culture, de confession et d'intérêts... ce sens s'est progressivement affaibli et troublé. Un certain nombre d'adultes et d'adolescents se sont laissé séduire par des conceptions étrangères à notre tradition et incompatibles avec notre style de vie helvétique.

Au cours de la première guerre mondiale déjà, cet état de fait a préoccupé les pédagogues et les pouvoirs publics. Mais, en dépit des efforts tentés par l'école (primaire et secondaire), ainsi que par de nombreux groupements et associations, pour donner aux adolescents une

connaissance plus approfondie de nos institutions et éveiller en eux la volonté de s'intéresser activement à la vie politique du pays, on a vu, entre les deux guerres, la propagande étrangère entamer d'une façon inquiétante la jeunesse ouvrière et intellectuelle.

* * *

Les responsables de cet état de choses ? L'école, certainement, pour une part. L'instruction civique qu'elle impartissait à l'adolescent portait à faux : sur l'intelligence seule, quand elle aurait dû tendre à s'emparer de la personne entière, cœur, intelligence et volonté. Elle peut d'ailleurs invoquer, à sa décharge, qu'elle faisait ce que prescrivait « le programme ». Mais cela ne change rien au fait. La responsabilité de la famille est plus évidente encore ; et l'on ne saurait exagérer les conséquences de sa carence, dans le domaine de l'éducation générale et de l'éducation nationale. Mais cette carence, de même que l'erreur de méthode commise par l'école, ont des causes profondes et communes. Ce sont ces causes qu'il convient donc d'élucider ; après quoi, nous pourrions chercher les remèdes.

Ni l'école, quels que fussent le dévouement et la compétence de ses maîtres, ni la famille, dans la mesure où elle se souciait d'exercer son action éducative, ne pouvaient former des citoyens, c'est-à-dire éveiller chez les adolescents le sens de leur responsabilité envers la communauté nationale, parce que, d'une façon générale, l'effort éducatif ne s'appliquait pas au point vif de la personne humaine ; parce qu'on ne savait plus ce que c'est que la personne ; parce que la conception qu'on se faisait de l'homme était alors d'une effarante superficialité. (Qu'on relise, par exemple, les deux volumes de Taine : *Dé l'intelligence !*) Cette conception trop exclusivement intellectuelle stérilisait l'action de toutes les institutions éducatives et, plus généralement, la vie de l'esprit. J'ai développé ce point de vue dans *Les humanités et la personne* et montré comment, seules, des « humanités poétiques », s'emparant de la personne plus profond que l'intelligence, peuvent véritablement l'informer ou la construire. Je n'insiste donc pas.

La deuxième de ces causes est d'ordre économique et social. L'élucider dans toute son ampleur nous entraînerait trop loin ; je me borne donc à rappeler comment une division toujours plus poussée du travail a fait presque complètement disparaître, dès la fin du siècle dernier, un type d'homme, commun jusqu'alors, et exactement adapté à notre forme de vie politique. Je veux dire le paysan-artisan, ou l'artisan-paysan, qui s'est différencié depuis en deux classes sans contact l'une avec l'autre : les paysans, les ouvriers. Puis comment l'esprit de classe, systématiquement cultivé dans les masses, par des hommes qui ne connaissaient pas la fable des membres et de l'estomac, a étouffé chez beaucoup d'ouvriers, tout d'abord, puis chez certains de nos paysans, l'esprit civique et national.

La spécialisation a produit, d'ailleurs, des effets analogues sur le plan spirituel. L'ingénieur, le médecin, le théologien, l'« intellectuel » ont poussé, chacun, si loin dans sa ligne, qu'ils ne s'entendent pour ainsi

dire plus. Leur science n'est plus à la mesure, à la taille de l'homme, comme dit M. Ramuz. Elle tend à se développer pour elle-même, comme un monstrueux néoplasme. Ils ne sont plus capables de s'exprimer dans le langage commun ; le peuple ne les entend plus et ils ne jouent plus leur rôle hégémonique.

La troisième cause de l'état de fait qui nous préoccupe est à chercher plus profond encore : dans les mœurs. Il ne peut, en effet, y avoir d'éducation efficace du civisme que dans une atmosphère de vertu ; disons plus simplement : de probité. Je pense à ce paysan suisse qui, au temps où les armées du Directoire et les armées austro-russes s'affrontaient sur notre territoire, invité à fournir de l'avoine pour un escadron (le billet de réquisition valait alors à peu près l'assignat !) ne permet pas qu'on la prenne dans le premier champ rencontré — parce qu'il n'était pas à lui — et livre l'avoine de son champ. Ou à ces deux voisins en procès, dont l'un, empêché de se rendre au chef-lieu le jour fixé, charge son « adversaire » d'exposer au juge leur différend ; et celui-ci le faisant avec une si parfaite objectivité que c'est l'absent qui gagne ! Trouverait-on aujourd'hui beaucoup de Suisses pour donner de tels exemples à leurs enfants ?

Rendre une valeur trouvée est devenu si exceptionnel que la presse ne manque pas de le mentionner avec éloge ! Par contre, on resquille abondamment (dans le tram, en chemin de fer, pour obtenir un supplément de combustible) ; on esquive, de cent manières ingénieuses, les règlements édictés dans l'intérêt commun ; on fraude le fisc... sous l'œil amusé (indulgent ou complice) de trop d'honnêtes gens.

Dans les milieux mêmes où l'indifférence à l'intérêt général ne se manifeste pas sous les formes aussi crues, ne doit-on pas constater que l'esprit de service est dangereusement mis en échec par le culte du confort et le propos, crûment affiché, de « jouir de la vie », au lieu de préparer une existence meilleure à ses descendants ? Cet affaiblissement du sens de l'éternel qui, seul, fait la « civilisation », et du sentiment religieux, par lequel seul les individus sont reliés les uns aux autres d'une façon vivante et intime, est certainement un des symptômes les plus graves de l'altération de nos mœurs. De là, cet individualisme (nommons-le plutôt de son vrai nom : l'égoïsme) de la génération qui a atteint l'âge d'homme entre les deux guerres ! Les jeunes gens instruits, cultivés, affinés par l'école — par la collectivité — se sont servis de ce savoir et de ces pouvoirs avant tout à leur propre profit. Les plus énergiques ont tendu leur volonté vers ce seul but : réussir, s'élever sur les degrés de l'échelle sociale ! Les plus indolents ont borné leur ambition à gagner leur vie en travaillant le moins possible. L'indigente morale du « chacun pour soi » a ainsi grignoté le sens de la solidarité. Le mot république (la chose de tous, la communauté) s'est vidé de son sens et, à la fierté de contribuer au bien commun, s'est substituée l'habitude d'attendre tout des pouvoirs publics et d'exiger des avantages toujours plus grands en échange de services toujours moins substantiels.

Quant à ceux qui avaient bénéficié des humanités les plus amples et auraient dû constituer l'élite, trop d'entre eux ne se sont aucunement

souciés de faire profiter de leur richesse la communauté nationale. Les vues justes et fécondes qu'ils avaient acquises sur l'homme et la collectivité, par exemple, en méditant Platon ou Péguy, ils ne se sont pas sentis le devoir de les mettre au service du pays, en les faisant admettre par ces partis qui, depuis l'introduction de la représentation proportionnelle, détiennent en fait le pouvoir politique. Et c'est cela, la « trahison » que l'on doit reprocher à nos « clercs » ! Au lieu de mettre la lampe sur le boisseau, au milieu de la place publique, ils l'ont laissé brûler, le plus souvent, dans leur tour d'ivoire, tapissée de livres. S'ils ont ainsi manqué de générosité et d'amour, ils l'ont, d'ailleurs, expié sur le plan de leur vie intérieure ! L'homme ne possède, en effet, que ce qu'il donne ; et, à jouir ainsi égoïstement de leur culture, ils n'ont pas tardé à lui trouver un goût de cendres. D'où, chez beaucoup d'entre eux, cette déliquescence et ce vide, qu'ils n'avouaient guère, mais que révélaient leur attitude et leurs propos...

Tel est à mon sens la perspective dans laquelle il convient de considérer le problème de la défense spirituelle et celui de l'éducation nationale. Ce n'est donc pas, avant tout, une question de programme ; ni, exclusivement, la tâche de l'école. Il s'agit, en effet, de raviver *un état d'esprit* (ce que nos Confédérés appellent : *Gesinnung*) ; il s'agit de restaurer la communauté nationale. L'école peut jouer son rôle, et même un rôle important, dans ce redressement de l'esprit suisse — dont beaucoup de faits réjouissants montrent d'ailleurs qu'il est en voie de s'opérer. Mais elle ne saurait remédier, seule, à cette « démission », dont nous avons estimé pouvoir ici, entre nous, marquer la gravité et rechercher les causes. Je m'appliquerai donc, dans mes prochaines « notes », à examiner ce qui se fait aujourd'hui, dans la famille, à l'école, dans le cadre de l'enseignement post-scolaire, dans les « sociétés » et groupements de tout genre, pour remédier au mal dont j'ai, dans ce premier article, posé le diagnostic.

Louis Meylan.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

EXERCICES D'OBSERVATION

Il est impossible, dans une classe à grand effectif, de développer d'une façon satisfaisante le sens de l'observation et le goût de la nature. Le travail personnel de l'enfant me paraît seul avoir quelque valeur à ce point de vue. J'ai déjà présenté à *L'Éducateur* des ouvrages suisses alémaniques où des séries de questions sont posées qui font appel à la perspicacité des élèves. Ces problèmes d'observation peuvent être d'agréables devoirs à domicile que personnellement je préférerais laisser facultatifs.

Voici, à titre de nouvel exemple, un petit chapitre sur la neige, traduit d'un ouvrage actuellement introuvable, parce qu'il a été mis au pilori et interdit malgré son excellence¹. Il s'agit de *Schau die Heimat*

¹ Les ouvrages de science de l'école viennoise ont été communiqués par R. Dottrens, Directeur d'Écoles.

« Regarde ta patrie » que l'École viennoise mettait entre les mains des élèves. Il me semble que les instituteurs romands pourront y puiser des idées et apprécieront à sa valeur cette façon de faire appel à la sagacité des enfants. Je rappelle que les petits Viennois se confectionnaient des fichiers d'observations et d'expériences et qu'ils étaient entraînés à se débrouiller, quitte à confronter leurs résultats ou à s'enquérir auprès du maître en cas de difficultés insurmontables.

LA NEIGE

La première chute de neige est une joie pour les enfants. Tous les objets familiers du dehors, lampes d'éclairage, barrières, toits, cheminées, tout paraît étrange. Quel plaisir de fouler la neige profonde, de lancer des boules et de dresser des bonshommes ! Pour cela, on supporte volontiers le froid.

Non seulement ce que tu vois, mais aussi ce que tu entends est différent. Quand tu sors dans la rue après une chute de neige, les bruits habituels, les cloches, les voix sonnent différemment. Essaie de décrire la différence et d'en découvrir la raison.

Mesure la hauteur de neige tombée, avec un mètre de bois. Quel endroit vas-tu choisir pour cela ? Après une chute un peu importante (de plus de 10 cm.) mesure plusieurs jours de suite, au même endroit. Résultats ?

Nous inscrivons sur la feuille d'observations météorologiques chaque chute de neige ; un trait de couleur horizontal s'allongera sur la feuille aussi longtemps que la neige « tiendra » bien. Lors du dégel, on indiquera, d'une autre couleur, le temps que mettra la neige pour fondre entièrement sur un terrain plat et découvert. Plusieurs chutes consécutives seront marquées de plusieurs traits.

En ville, la neige gêne la circulation, on l'enlève aussi vite que possible. Tu trouveras, dans le journal, des indications sur le nombre d'hommes, de triangles à neige, de camions mobilisés pour dégager les artères et les frais que cela entraîne. Qui supporte ces frais ? Rends compte de tes observations personnelles sur le déblaiement.

En montagne, la neige est la bienvenue, elle rend possible certains transports vers la vallée, qui seraient sans elle impraticables. Quels moyens emploie-t-on ? Comment les hommes se déplacent-ils dans la neige ?

Recueille des flocons sur ta manche ou sur un objet sombre, regarde bien et dessine ! (Comment t'y prendrais-tu ?)

Examine les fleurs de givre sur les vitres, essaie de les comparer à d'autres objets !

Combien d'eau donne un litre de neige ? (Estime d'abord le temps qu'il faudra pour la fonte, puis établis ce temps à la montre ; si possible indique encore la température de la pièce.)

Abandonne l'eau de la fonte, mais dans un récipient couvert, pendant quelques heures. Ensuite, décante très délicatement, sans agiter. Verse le fond dans une tasse blanche. Explique ce que tu vois.

Maintenant, tu peux vérifier si ton thermomètre¹ est exact. Comment vas-tu faire? (Pour un thermomètre monté sur planchette, sois prudent, graisse le bois, sans quoi tu pourrais avoir une désagréable surprise. En tout cas, demande d'abord la permission de tenter l'expérience!)

Si tu disposes d'un thermomètre qui ne craint pas l'eau, détermine la température sous la couche de neige. Réfléchis d'abord à la façon dont tu feras l'épreuve pour éviter une erreur de résultat. Fais cette mesure par gros froid, répète-la ensuite lors du redoux (pas lors du dégel parce qu'alors tu connais le résultat d'avance).

Le déblaiement rapide de la neige est particulièrement important sur les voies du tram. Comment fait-on?

Comment enlève-t-on la neige des aiguillages?

Quand on répand du sel sur la neige (ou la glace), elle fond.

Fais les essais suivants et décris exactement tous les phénomènes :

1. Mélange deux tiers de neige et un tiers de sel dans une boîte de fer blanc, opère de même dans un récipient épais de porcelaine;
2. Toutes les deux minutes, lis la température du mélange ;
3. Place dans la solution deux tubes à aspirine, l'un plein d'eau pure, l'autre d'eau salée. Laisse l'eau pure d'abord au repos, puis agite ;
4. Autres mélanges réfrigérants : sel d'ammoniaque et neige ; neige et gros sel ;
5. Introduis en même temps dans la chambre le mélange réfrigérant et une quantité égale de neige pure. Attends que l'une et l'autre aient complètement fondu. Détermine alors la température des deux ;
6. Essaie, de diverses manières, de conserver la température du mélange aussi longtemps que possible au-dessous de zéro. Explique ton meilleur procédé !

(Le marchand-glacier utilise un mélange réfrigérant composé de glace écrasée et de sel ; comment construirais-tu une machine à glace?)

Comment les glaciers sont-elles fabriquées? Comment installerais-tu une chambre froide comme celles des abattoirs ou des halles?

Les parois des coffres incombustibles peuvent devenir ardentes sans que les papiers qu'ils contiennent ne souffrent. As-tu déjà vu des images d'habitations des pays chauds? Explique le pourquoi de la construction. Comment ferais-tu pour conserver, en été, de la glace, longtemps? (Par exemple pour des compresses à un malade.)

Quand le soleil brille, dépose sur la neige un fragment de tôle, un morceau d'ardoise, etc., et examine après une heure ou deux.

¹ Le thermomètre fait l'objet d'un autre chapitre.

La neige sur les toits t'offre beaucoup d'observations à faire ; rapporte ce que tu auras vu.

Une mince couche de neige disparaît en peu de jours, même sans redoux. Pourquoi ?

On peut reconnaître, sur un tas de neige, après une sécheresse prolongée quelle est la direction du vent dominant. Comment cela ?

Comment se produisent les « gonvières » ? Comment protège-t-on les voies de chemin de fer de la neige soufflée ? Dessine cela. Remarque la disposition de la neige au pied des arbres.

Si tu peux observer régulièrement un cours d'eau ou un étang, vérifie à quelle température la glace s'y forme, où elle débute, quelle est la largeur de la couche de glace, quelles sont ses modifications d'un jour à l'autre. (Attention, ne pas avancer sur la glace tant qu'il n'est pas certain qu'elle porte !)

Comment aiderais-tu quelqu'un qui aurait traversé une couche trop mince de glace ?

Que ferais-tu à quelqu'un qui serait en danger de geler ?

Traduit et communiqué par *E. Dottrens*.

TEXTES LITTÉRAIRES

NEIGES

Première neige

La première neige est tombée cette nuit. Rien qu'une pauvre petite farine, en poudre fine sur les toits et déjà le soleil l'a fait fondre, car il brille clair aujourd'hui, et ma petite chambre est tout illuminée. Nous n'avons pas encore eu de véritable hiver : un temps doux, humide et brumeux, mais pénétré de souffles chauds qui étaient tout le temps un rappel de l'automne ou une annonce du printemps.

Matin de neige

Ce matin, il neige. Les toits sont blancs ; mais les chevaux glissent dans la boue gluante. L'hiver est sur les toits, l'automne sur le sol. La neige est tombée sans que je la voie et, quand j'ai levé les yeux, ils ont été surpris de cette blancheur qui ne réside qu'aux étages supérieurs. Le ciel est gris ; le jour est terne ; il fait triste dans le ciel.

Soleil sur la neige

Du soleil sur la neige. Le brouillard s'est défait comme un linge en charpie. Il est monté. Il s'est soulevé. Il s'est gonflé de chaleur en dessous. Et ses fils, détachés, se sont envolés par-dessus les collines. Le ciel est bleu pâle très doux, presque blanc à l'horizon. L'air est transparent comme une vitre qu'on vient de laver. C'est à peine si la route se marque par des ornières brunes.

Journal

Mermod, édit.

C.-F. Ramuz.

CONVOYEURS

Ils marchent en file indienne, comme les y oblige ailleurs le peu de largeur des chemins ; même sur cette grande place où ils pourraient aller dix de front, ils gardent la formation réglementaire. Ils paraissent tout à coup, débouchant un à un d'une ruelle ; chacun s'en va à côté de son mulet, bêtes sournoises, comme on sait, vindicatives, qu'il faut savoir prendre, à qui il faut savoir parler et qu'il faut raisonner, mais ils en ont l'habitude... ils vont, le pas fléchi, la tête basse, le dos rond, très lents et leurs bêtes très lentes ; c'est une grande indifférence à tout chez eux, mais où on sent incluse la durée, la durée dans l'effort, la nécessité de durer.

Journal

Mermod, édit.

C.-F. Ramuz.

LES LIVRES

Lettres de France, Périodes et problèmes, par Pierre Kohler, Librairie Payot.

Le nouvel ouvrage de M. Pierre Kohler offre un ensemble de vues sur le développement de la littérature française depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. L'auteur ne prétend pas donner une histoire des « Lettres de France », mais il présente les principaux problèmes que la science littéraire pose actuellement à ceux qui réfléchissent. Les principaux chapitres de ce volume sont : *La Renaissance et les lettres françaises*, *Le clacissisme français et le problème du baroque* et *La bourgeoisie française et la littérature*. M. Pierre Kohler termine son livre par deux études plus courtes : *Le rôle intellectuel de la Suisse française* et *Pour une philosophie des genres littéraires*.

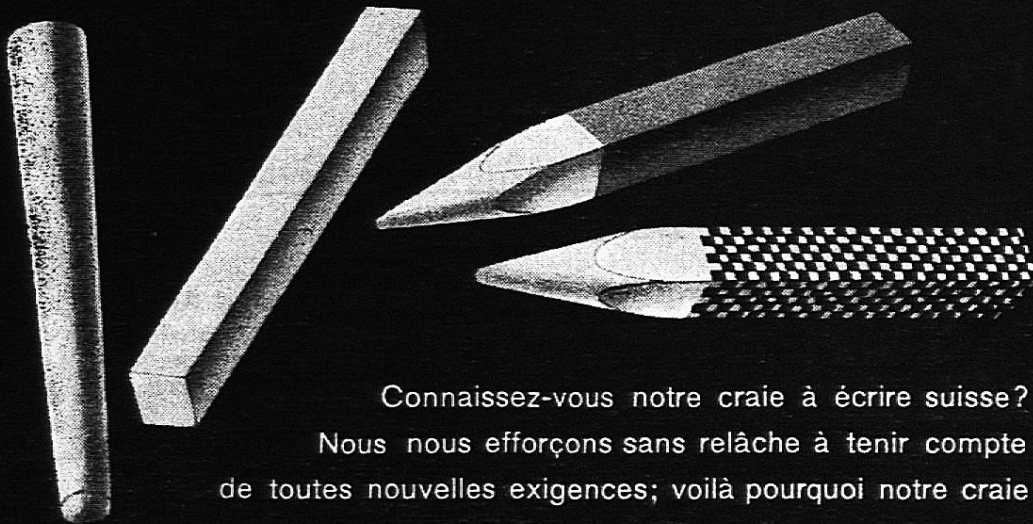
Lettres de France sera lu avec intérêt par tout le monde.

Aristote ou le complexe de trahison, par le Dr René Allendy. Editions du Mont-Blanc, Genève.

Le Dr R. Allendy étudie, en appliquant les données nouvelles de la psychologie de l'inconscient, la vie et la pensée d'Aristote. Cette étude le conduit à faire, du philosophe grec, un portrait peu conforme au visage que la tradition lui attribue. Caractère à la fois faible et ambitieux, représentant d'un cas psychologique que l'auteur caractérise par le complexe de trahison, il est successivement infidèle à Athènes, à Platon, à Philippe et à Alexandre. Il se rend coupable, au jugement du Dr R. Allendy, dans le domaine même de l'activité intellectuelle, d'une trahison suprême, la trahison de l'esprit : il asservit sa pensée aux passions qui déterminent tous ses actes, son système philosophique est conçu pour justifier la politique macédonienne.

L'*Aristote* du Dr R. Allendy est intéressant par sa nouveauté ; il serait plus convaincant si les affirmations de l'auteur étaient étayées par des citations de sources plus nombreuses et mieux critiquées, et si les opinions d'Aristote que le psychanalyste blâme étaient rapportées à l'ensemble du système péripatéticien.

J. R.



Connaissez-vous notre craie à écrire suisse?
Nous nous efforçons sans relâche à tenir compte
de toutes nouvelles exigences; voilà pourquoi notre craie
vous donnera satisfaction.

Prospectus et échan-
tillons par le fabricant:

Plüss-Staufner

Oftringen Téléphone 7 35 44



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

Projections lumineuses, missionnaires, patriotiques, religieuses
(190 séries et conférences). Demander catalogue et renseignements à L. BARBLAN,
pasteur, Beaulieu 20, Lausanne.

TOUTE LA NOUVEAUTÉ

Bonnard
Et Cie. S.A.

LAUSANNE
Place St François

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Directeur : Alfred POCHON

Cours de direction d'orchestre par M. Edmond Appia

Cours en 12 leçons, chaque jeudi après-midi, dès le 27 janvier 1944
débutants : 17 h. à 18 h. supérieur : 18 h. à 19 h. (exercices pratiques)

Prix de chaque cours : Fr. 60.-. Renseignements au secrétariat, Rue du Midi 6. Tél. 2 26 08



Winterthur
Vie

« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie



Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse contre 50 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, PLACE ST-FRANÇOIS, LAUSANNE

Maison de confiance fondée en 1910.

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, étudie toute demande de prêt à des fonctionnaires, traitements fixes, etc., avec bienveillance et discrétion.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

Ouverture de l'année scolaire 1944-1945

jeudi 20 avril 1944

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1^{er} avril.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^{me};

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^{me}, à condition de subir avec succès, le 20 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^{me}). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le premier trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^{me}).

Age minimum pour l'admission en 1^{re} : 14 ans révolus au 31 déc.

Un an de plus pour chacune des classes suivantes.